



20-05-2026

Tirage au sort des jurés d'assises 2027

Dans le cadre de la procédure annuelle de désignation des jurés d'assises, un tirage au sort est organisé à partir des listes électorales des communes relevant du ressort de la Cour d'assises.

Le tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2027 se déroulera vendredi 22 mai de 14 heures à 16 heures 30, en salle du Conseil municipal, au premier étage de l'Hôtel de Ville de Besançon (Place du 8 Septembre). Il est ouvert au public.

Cette séance publique concerne les électeurs inscrits sur les listes électorales de Besançon ainsi que celles des communes de moins de 1 300 habitants rattachées aux cantons de Besançon 1 à 6.

Les communes concernées sont les suivantes :

- Canton de Besançon 1 : Rancenay ;
- Canton de Besançon 2 : Audeux, Champagny, Champvans-les-Moulins, Chauconne, Mazerolles-le-Salin et Noironte ;
- Canton de Besançon 3 : Tallenay ;
- Canton de Besançon 4 : Braillans, Chalèze et Champoux ;
- Canton de Besançon 5 : Amagney, La Chevillotte, Deluz, Fontain, Gennes, Vaire et La Vèze ;

- **Canton de Besançon 6** : Boussières, Busy, Larnod, Osselle-Routelle, Pugey, Thoraise, Torpes et Vorges-les-Pins.

Contacts

Estelle CAMARA – Conseillère municipale déléguée aux élections, au Conseil des sages et à l'accueil des nouveaux arrivants

Franck DESGEORGES – Directeur des Relations usagers